



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Participation de la filière de la fleur française aux jeux 2024

Question orale n° 398

Texte de la question

Mme Géraldine Bannier interroge Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la participation de la filière des fleurs françaises aux jeux 2024. Une nouvelle variété de dahlia a été créée pour les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Il sera de couleur rouge, comme la flamme olympique et sera visible partout dans la capitale. Dans une plantation près de Paris, une jardinière et son équipe ont entre leurs mains ce dahlia, imaginé dans un laboratoire du Parc floral et qui embellira les espaces des jeux l'été 2024. Pour la filière des producteurs de fleurs et des fleuristes français, les jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sont de fait une belle opportunité, comme ils le sont pour faire valoir les produits des agriculteurs des terroirs. C'est l'occasion de promouvoir le label « Fleurs de France », propre à favoriser une production française locale et de qualité. Ce sont également les horticulteurs français qui sont mobilisés pour fournir l'intégralité des plantes du futur village olympique. Cependant, aucune annonce n'a été faite concernant les fleurs offertes en récompense aux athlètes vainqueurs. La cérémonie de remise des médailles est pourtant une tradition et serait une belle vitrine pour les fleuristes et horticulteurs français. Il paraît donc naturel que ces derniers soient pleinement mobilisés pour fournir les fleurs remises lors des cérémonies de récompenses et ils y sont prêts. La filière des fleurs coupées serait en effet particulièrement fière de se mettre au service d'un tel événement. Le Collectif de la fleur française et ses membres (floriculteurs, fleuristes, grossistes) travaillent tous les jours à la relocalisation de la production de fleurs sur le territoire. Ces jeux ont une ambition environnementale très forte ; les fleurs françaises ne peuvent que participer à atteindre ces objectifs. Elle lui demande donc dans quelle mesure la filière française des producteurs de fleurs sera mise à contribution à l'occasion des jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Au-delà de l'embellissement des espaces, elle souhaite savoir s'il est prévu d'intégrer des fleurs françaises aux récompenses offertes lors de ces jeux.

Texte de la réponse

FLEURS FRANÇAISES AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024

M. le président. La parole est à Mme Géraldine Bannier, pour exposer sa question, n° 398, relative aux fleurs françaises aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Mme Géraldine Bannier. Je souhaite interroger le Gouvernement au sujet de la participation de la filière des fleurs françaises aux Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024. Une nouvelle variété de dahlia a été créée pour les JOP de Paris. De couleur rouge, comme la flamme olympique, la fleur sera visible partout dans la capitale. Dans une plantation près de Paris, une jardinière et son équipe ont entre leurs mains ce dahlia imaginé dans un laboratoire du parc floral, qui embellira les espaces des Jeux l'été prochain.

Pour les producteurs de fleurs et les fleuristes français, tout comme pour les agriculteurs de nos terroirs, les JOP de 2024 constituent une belle occasion de se faire valoir. Les Jeux sont l'occasion de promouvoir le label Fleurs de France, propre à favoriser une production française locale et de qualité. Les horticulteurs français sont d'ailleurs mobilisés pour fournir l'intégralité des plantes du futur village olympique.

Cependant, aucune annonce n'a été faite concernant les fleurs offertes en récompense aux athlètes vainqueurs. La cérémonie de remise des médailles est pourtant une tradition et serait une belle vitrine pour les fleuristes et horticulteurs français. Il paraît naturel que ces derniers soient mobilisés pour fournir les fleurs remises lors des cérémonies de remise de prix ; ils y sont prêts.

La filière des fleurs coupées serait particulièrement fière de se mettre au service d'un tel événement. Le Collectif de la fleur française et ses membres – floriculteurs, fleuristes et grossistes – travaillent tous les jours à la relocalisation de la production de fleurs sur notre territoire. Ces Jeux ont une ambition environnementale très forte ; les fleurs françaises ne peuvent qu'y contribuer.

Aussi, madame la ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, dans quelle mesure la filière française des producteurs de fleurs sera-t-elle mise à contribution à l'occasion des JOP de 2024 ? Au-delà de l'embellissement des espaces, est-il prévu d'intégrer les fleurs françaises aux récompenses offertes lors des Jeux ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.

Mme Agnès Firmin Le Bodo, *ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé*. Mme la ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Amélie Oudéa-Castéra, m'a chargée de vous répondre. Nous nous réjouissons que la filière horticole française soit mise à l'honneur lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, notamment dans le cadre des aménagements du futur village des athlètes. Elle bénéficiera ainsi d'une large visibilité de son savoir-faire.

Vous l'évoquez fort justement : la France témoigne d'une ambition environnementale inédite puisqu'elle prévoit de diviser par deux l'empreinte carbone de ces Jeux par rapport aux précédents – ce sera l'un des sept marqueurs de cette édition, la première à s'aligner sur l'accord de Paris. Pour atteindre cet objectif, il convient de limiter au maximum toute source d'émission de CO₂. Or les athlètes médaillés seront 4 500 et prévoir des fleurs pour chacun d'entre eux signifierait des émissions non négligeables, quand bien même elles proviendraient de France.

Aussi n'est-il effectivement pas prévu d'offrir des fleurs aux athlètes lors des cérémonies de remise de médailles. Nous choisissons, vous l'aurez compris, la sobriété et l'excellence environnementale, comme l'ensemble des parties prenantes de Paris 2024. L'aménagement floral réalisé par les horticulteurs au sein du village des athlètes constituera néanmoins sans nul doute une très belle victoire du savoir-faire français, dont nous serons tous très fiers.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 398

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Ministère attributaire : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#)

Réponse publiée le : 29 novembre 2023, page 10573

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 novembre 2023](#)